

Ecrit par le 6 avril 2026

L'enseigne Little Bagel ouvre son tout premier restaurant à Monteux



La zone commerciale [Horizon Provence](#), situé à l'entrée du quartier de Beaulieu à Monteux, accueille une nouvelle enseigne de restauration qui va bientôt ouvrir ses portes. Pour l'ouverture de son premier restaurant, Little Bagel recrute un équipier polyvalent.

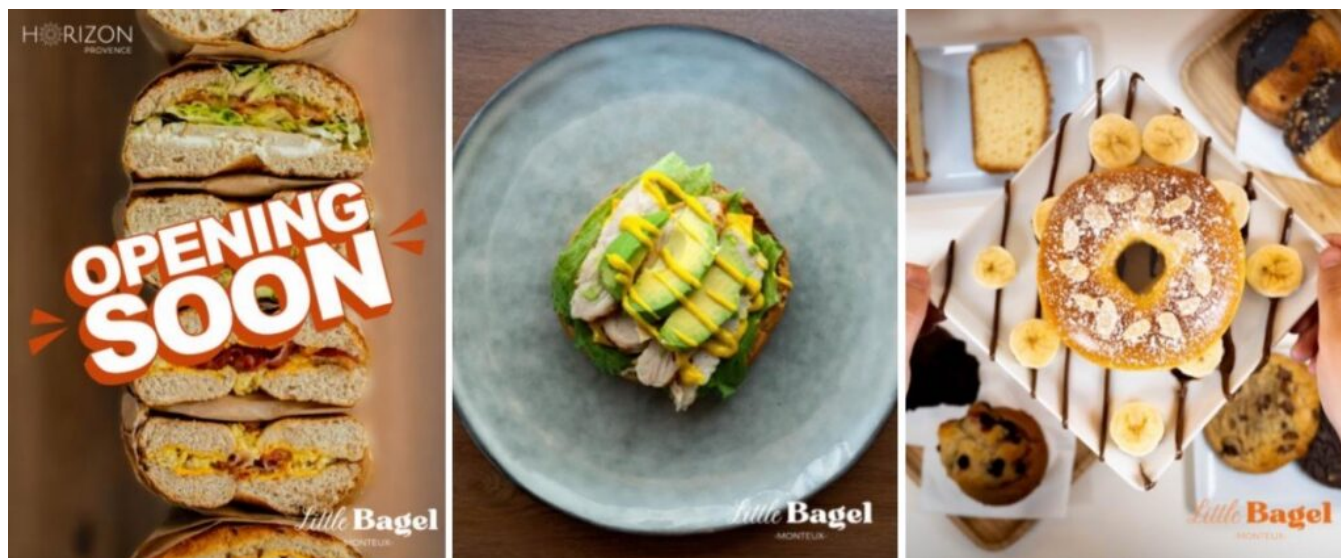
Little Bagel est une nouvelle chaîne de restauration qui, comme son nom l'indique, est spécialisée dans les bagels. Pour son tout premier restaurant, l'enseigne a choisi de s'implanter à Monteux, dans la zone commerciale Horizon Provence qui dispose déjà de huit magasins depuis son ouverture en janvier dernier. L'enseigne Little Bagel prévoit aussi l'ouverture de deux autres établissements dans les prochains mois à Avignon et Orange.

Doté d'une surface de vente de 70 m² et d'une terrasse, Little Bagel Monteux se veut un restaurant chaleureux, idéal pour prendre un petit-déjeuner, un brunch, un déjeuner ou tout simplement un café, le temps d'une pause entre deux courses ou après une séance de sport. Chaque client peut composer son repas selon ses envies parmi une large sélection d'ingrédients frais, qu'il commande sur place ou à emporter. Installée à côté de Marie Blachère, l'enseigne sera ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h et

Ecrit par le 6 avril 2026

le dimanche de 10h à 14h.

Pour l'ouverture de la boutique, qui se fera prochainement — aucune date n'a été dévoilée pour le moment —, l'enseigne recrute un équipier polyvalent. Pour postuler, il suffit d'envoyer son CV et sa lettre de motivation à l'adresse mail : recrutement.littlebagel@gmail.com



©Little Bagel Montoux / Horizon Provence

Les règles applicables aux jobs d'été

Ecrit par le 6 avril 2026



Animation, restauration, vente, entretien des espaces verts, guide touristique... L'approche des vacances estivales est l'occasion pour de nombreux étudiants de rechercher un job d'été. Un mineur peut-il être embauché ? Comment sera-t-il rémunéré ? Quelles sont les règles applicables en la matière, les obligations de l'employeur ? [Margaux Berbey](#), juriste aux [Editions Tissot](#) (éditeur spécialiste du droit social), répond à toutes ces questions.

Peut-on travailler pendant l'été si l'on est mineur ?

Oui, tout à fait ! Même si en principe les jeunes ne peuvent pas être employés avant 16 ans, il est possible de travailler à partir de 14 ans pendant les vacances scolaires, à condition de respecter certaines règles. Et tout d'abord, l'autorisation du représentant légal du mineur.

Ainsi, un mineur entre 14 et 16 ans peut travailler pendant les vacances scolaires si celles-ci durent au moins 2 semaines (14 jours calendaires), et s'il bénéficie d'un repos effectif et continu pendant au moins la moitié des vacances. De plus, le travail confié doit être adapté à son âge : il ne peut être affecté qu'à des travaux légers qui ne portent pas atteinte à sa sécurité, à sa santé ou à son développement.

Plus généralement, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas être affectés à des travaux excédant leurs forces ou qui les exposent à des risques pour leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

● Pour le temps de travail, la règle des 35 heures hebdomadaires s'applique, et, pour les moins de 16 ans, celle de 7 heures par jour. Cette durée journalière peut être portée jusqu'à 8 heures au-dessus de 16 ans. L'inspecteur du travail peut accorder une dérogation pour effectuer des heures supplémentaires, dans la limite de 5 heures par semaine (sauf pour le secteur du BTP et des espaces paysagers où cette autorisation n'est pas nécessaire).

Ecrit par le 6 avril 2026

● Le travail de nuit est interdit aux mineurs, de 22h à 6h pour les jeunes de plus de 16 ans, et de 20h à 6h pour les moins de 16 ans, sauf dérogations pour certains secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, boulangerie, spectacles, etc.).

● Le jeune salarié doit bénéficier d'un repos quotidien minimum de 14 heures consécutives s'il a moins de 16 ans ; et de 12 heures consécutives entre 16 et 18 ans. Et d'un temps de pause d'au moins 30 minutes consécutives après 4h30 de travail. Il a également droit à 2 jours de repos consécutifs par semaine (48 heures), dont obligatoirement le dimanche.

Enfin, un salarié mineur ne peut pas travailler les jours fériés, sauf dans les secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, traiteurs, boulangerie, jardinerie, spectacles, etc.).

À noter :

Les jeunes en job d'été bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu jusqu'à l'âge de 25 ans, dans la limite de 3 fois le montant mensuel du SMIC par an.

Comment est rémunéré un job d'été ?

Si le jeune est âgé de 18 ans ou plus, il doit être rémunéré au minimum sur la base du SMIC horaire, soit 1 801,80€ bruts pour 35 heures par semaine depuis le 1er novembre 2024 (11,88€ bruts par heure).

Si le jeune est mineur, sa rémunération est minorée : 9,51€ bruts par heure s'il est âgé de moins de 17 ans, et 10,70€ bruts par heure entre 17 et 18 ans. Ces abattements ne s'appliquent plus dès lors que le jeune travailleur justifie de 6 mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité. La convention collective peut également prévoir des rémunérations plus favorables.

Au terme du contrat, il percevra une indemnité compensatrice de congés payés égale à 10 % des salaires perçus. En revanche, l'indemnité de fin de contrat (prime de précarité) n'est pas due lorsque le contrat s'effectue pendant les vacances scolaires ou universitaires (sauf si le contrat de travail ou la convention collective le prévoient).

Quelles sont les obligations de l'employeur ?

Tout d'abord, l'embauche doit être déclarée à l'URSSAF (ou à la MSA), dans les 8 jours qui précèdent la date prévisible d'entrée dans l'entreprise. Si elle concerne un jeune entre 14 et 16 ans pendant les vacances scolaires, l'employeur doit obtenir une autorisation de l'inspecteur du travail.

L'employeur doit ensuite établir par écrit un contrat de travail à durée déterminée (CDD), qui doit comporter toutes les mentions obligatoires : motif du recours, nom et qualification professionnelle de la personne remplacée en cas de remplacement, durée du contrat de travail, durée de la période d'essai (si celle-ci est prévue), désignation du poste de travail, intitulé de la convention collective applicable, montant de la rémunération, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire et de l'organisme de prévoyance. Le contrat doit être remis au salarié pour signature dans les 2 jours ouvrables suivant l'embauche.

Une visite médicale d'information et de prévention doit être réalisée avant l'embauche pour les jeunes de moins de 18 ans.

Enfin, le jeune salarié doit être inscrit sur le registre unique du personnel et se voir appliquer les règles

Écrit par le 6 avril 2026

éditées par le Code du travail et par la convention collective applicable à l'entreprise.



[Margaux Berbey](#), juriste aux [Editions Tissot](#). Crédit : Editions Tissot/DR

Monteux : les parcs Spirou et Wave island recrutent leurs équipes 2025

Ecrit par le 6 avril 2026



Le parc d'attraction [Spirou Provence](#) et celui de [Wave island](#) vont procéder au recrutement de leur équipe 2025. Ce dernier se tiendra ce mercredi 21 mai à partir 13h30 au parc Spirou se situant dans la zone de Beaulieu. Pour l'occasion, le parking du parc sera exceptionnellement ouvert et gratuit pour les candidats à partir de 13h30. Une signalétique sera prévue afin de vous orienter. Les responsables du conseilent aux postulants de prévoir leur après-midi.

Ecrit par le 6 avril 2026

JOB DATING

21 mai



Inscription obligatoire !

Durant ce job dating, les équipes actuelles de Spirou et du parc aquatique de Wave island ([ce dernier a été repris par Spirou en juillet dernier](#)) vont présenter les différents postes à pourvoir avant de procéder aux entretiens.

« L'expérience n'est pas toujours requise, des formations seront proposées aux nouveaux salariés, » précise la direction du parc qui accueille désormais aussi des attractions sur l'univers de Naruto.

Ces offres sont ouvertes à tous (à partir de 18 ans à la date de début du contrat). Cependant, il est obligatoire de s'inscrire sur ce lien :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-job-dating-2025-1363902060779?aff=oddtcreator>
« Toute personne non inscrite ne sera pas autorisée à entrer », insistent les responsables des deux parcs de loisirs vauclusiens.

L.G.

[\(Vidéo\) Le Parc Spirou dévoile la première attraction dans l'univers de Naruto](#)

Une session job dating au centre commercial Mistral 7



Le centre commercial [Mistral 7](#), à Avignon, organise pour la première fois un grand job dating au cœur de sa galerie marchande ce jeudi 22 mai.

Géré par [Nhood](#), opérateur immobilier mixte, le centre commercial Mistral 7 organise un job dating ce jeudi où plus de 20 enseignes, organismes de formation et institutions seront présents. Ouvert à tous, cet événement s'adresse aux étudiants, aux jeunes diplômés, ainsi qu'à tout autre demandeur d'emploi.

GRETA, IFC, Erudis, France Travail, Cap Emploi, CCI de Vaucluse, McDonald's, Buffalo Grill, Electro Dépôt, Aldi, Darty, Bricoman, ou encore Résid'Hôtel, les demandeurs d'emploi, munis de leur CV, pourront récolter des informations sur différents stands et directement déposer leur candidature. Des dizaines de postes seront à pourvoir comme serveur, vendeur, hôte de caisse, infirmier, préparateur de

Ecrit par le 6 avril 2026

commande, etc.

Jeudi 22 mai. De 14h à 18h. Mistral 7. 1741 Route de Marseille. Avignon.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?



Lancée en octobre 2022 dans le Pays d'Apt, l'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de](#)

Ecrit par le 6 avril 2026

longue durée (TZCLD) semble pour le moment porter ses fruits. À l'aube d'une 3e loi prévoyant la suite du projet, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le 3 juin prochain, les acteurs de l'opération sur le territoire attendent un affinage et une amélioration des dispositions du projet.

Le projet 'Territoire zéro chômeur de longue durée' s'appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » En Pays d'Apt, l'expérimentation était à l'origine une initiative citoyenne lancée en 2019. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la [communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) qui a débuté l'expérimentation sur les communes d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt en octobre 2022.

Avec l'habilitation de l'expérimentation est née l'entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vaï](#) qui propose divers services comme l'entretien des extérieurs pour les particuliers comme les professionnels, la fabrication de produits sur-mesure, ou encore des prestations sur-mesure à destination des entreprises.

284 personnes privées durablement d'emploi rencontrées

À la mise en place du projet, le Pays d'Apt Luberon, le comité local de l'emploi et l'EBE Zou Vaï se sont donnés pour objectif d'orienter 300 personnes vers les entreprises à but d'emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d'autres sorties positives, et ce, dans les cinq premières années de l'expérimentation.

Plus de deux ans après sa mise en route, l'expérimentation TZCLD a permis la rencontre de 284 personnes privées durablement d'emploi, dont 232 à Apt, 27 à Gargas et 25 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Parmi ces 284 personnes, 98 sont passées par l'EBE, et 30 sont sorties de la privation durable d'emploi de façon pérenne en dehors de l'EBE. Parmi les personnes rencontrées, 46% sont des femmes et 54% des hommes. Ces personnes ont entre 18 et 67 ans, dont 35% entre 53 et 64 ans et 12% ont moins de 25 ans. 25% sont diplômées d'un CAP, 16% du BAC, et 20% sont sans diplôme.

Ecrit par le 6 avril 2026

Point quantitatif global détaillé au 31/12/2024

	Territoire	APT	GARGAS	SAINT SATURNIN LES APT
Personnes rencontrées individuellement	284	232	27	25
I - Volontaires sortis durablement de la privation d'emploi	112	86	16	10
I.A - PPDE passées par l'EBE	98	72	16	10
I.A.1 - Salarié à date dans l'EBE	82	64	11	7
Dont salarié en contrat suspendu (X CDD, X CDI et X Intérim)	0	0	0	0
I.A.2 - Ex-salariés en poursuite d'un projet après l'EBE	5	1	3	1
I.A.2.a - Poursuite d'un projet après l'EBE - CDI	0	0	0	0
I.A.2.b - Poursuite d'un projet après l'EBE - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	1	0	1	0
I.A.2.e - Poursuite d'un projet après l'EBE - Création d'entreprise	4	1	2	1
I.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant - CDI	12	8	2	2
I.C - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	10	10	0	0
I.F - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - création d'entreprise	3	3	0	0
II - Volontaires sorties temporairement de la privation d'emploi Les différents types de contrats : CDD ou Intérim ou IAE de moins de 6 mois	11	10	0	1
II.A - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	5	5	0	0
II.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Formation	6	5	0	1
II.C - PPDE étant passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	0	0	0	0
III - Retour à la privation d'emploi après passage par une EBE	6	4	0	2
III.A - Licenciement ou fin de période d'essai à l'initiative de l'EBE	4	3	0	1
III.B - Démission ; fin de période d'essai à l'initiative du salarié ; rupture conventionnelle	2	1	0	1
IV - PPDE validées dont on est sans-nouvelles	7	6	1	0
V - PPDE validées en attente pour sortir de la privation d'emploi (EBE OU autre)	26	21	2	3
V.A - PPDE en attente après passage en EBE	2	1	0	1
V.B - PPDE en attente sans passage en EBE	24	20	2	2
VI - PPDE validées plus concernées par l'expérimentation	25	22	2	1
VI.A - Sorties du projet avant entrée en EBE ou autre solution (1 décès, 4 démg, 2 retraites, 7 plus intéressés, 3 santé)	16	16	0	0
VI.B - Sorties du projet après emploi en EBE	9	6	2	1
VI.B.1 - Sorties du projet après emploi en EBE - Retraite	4	2	2	0
VI.B.2 - Sorties du projet après emploi en EBE - autre (0 démg - 4 plus intéressé - 1 décès)	5	4	0	1

© Comité local de l'emploi / Zou Vai

« Un accompagnement de dentelle »

Sur le territoire du Pays d'Apt, la durée moyenne de privation durable à l'emploi s'élève à 4 ans et 8 mois (contre 5 ans au niveau national). Les paramètres de cette privation et les besoins dont nécessite sa

Ecrit par le 6 avril 2026

sortie dépendent de chaque territoire. C'est pourquoi la territorialisation de la lutte contre le chômage d'exclusion, au travers de cette expérimentation, et l'action de proximité sont pertinents.

« L'ancrage territorial permet un ciblage plus efficace du chômage de longue durée. »

[Tanguy Riou](#), chargé de mission appui aux territoires de l'expérimentation TZCLD

À l'instar du territoire, l'expérimentation est même adaptée à chaque personne privée durablement d'emploi. « C'est un vrai accompagnement de dentelle qui se fait car derrière ces privations d'emploi, on a des situations très spécifiques et très complexes, qui sont différentes les unes des autres », explique [Karen Auguin](#), pilote du droit à l'emploi au sein du Comité local de l'emploi dans le cadre de l'expérimentation TZCLD. La durée d'attente moyenne avant de sortir de la privation durable d'emploi s'élève à 9 mois, un temps qui paraît élevé mais qui représente peu par rapport au temps de privation d'emploi lui-même.

Une dynamique humaine

L'entreprise à but d'emploi Zou Vaï a été créée dans le but de proposer diverses activités qui répondent à des compétences, mais aussi des appétences différentes tout en restant dans le possible. C'est tout l'intérêt de l'expérimentation qui a pour objectif de créer des activités utiles, que ce soit pour les personnes privées durablement d'emploi ou pour le territoire.

« Pour cibler les publics, on va sur les marchés, on fait du porte à porte, etc. On sort de la 'logique du guichet'. »

[Nathalie Moncel](#), chercheuse au département Travail Emploi Professionnalisation du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) de Marseille

« L'expérimentation TZCLD a une dynamique profondément humaine, affirme [Fabien Baronnier](#), directeur général de Zou Vaï. Derrière chaque contrat, il y a une personne qui retrouve une dignité, une place, une perspective. » Au-delà de l'accès à l'emploi, l'EBE permet l'émancipation, l'accès à la santé, au lien social, etc.

Une expérimentation qui fonctionne grâce à de nombreux acteurs

Pour que l'opération TZCLD fonctionne au mieux, comme en témoigne le territoire du Pays d'Apt, il nécessite la mobilisation de nombreux experts dans leur domaine. C'est pourquoi, dès les prémices du

Ecrit par le 6 avril 2026

projet, les acteurs de l'expérimentation se sont entourés de nombreux partenaires comme Cap Emploi, France Travail, l'HAPA, les CCAS des communes, la Mission Locale, et bien d'autres.

« La coopération de différents acteurs est indispensable. 'Territoire zéro chômeur de longue durée', ce n'est pas juste un dispositif, c'est une vraie expérimentation. »

Tanguy Riou

Une liste qui continue de s'enrichir de jour en jour, avec notamment l'arrivée récente de Coallia, Ingeneria ou encore O2R parmi les partenaires. L'action collective et la coopération des acteurs locaux sont essentielles pour atteindre l'objectif de suppression de la privation d'emploi. S'entourer de partenaires engagés et experts dans leur domaine permet de mieux accompagner les personnes privées durablement d'emploi avant, pendant, et après leur retour à l'emploi.

Malgré cela, les acteurs de l'expérimentation sur le Pays d'Apt déplorent un manque de solution face à l'exclusion par l'emploi. « Aujourd'hui, à part l'EBE, il n'y a pas grand chose, ajoute Karen Auguin. Le territoire a à s'enrichir concernant ce sujet-là dans l'objectif de pérenniser l'expérimentation. »

Qu'en est-il de la 3e loi ?

Aujourd'hui, le modèle d'entreprise d'une EBE reste encore flou. Ce n'est ni un chantier d'insertion ni une entreprise classique. Une imprécision que les acteurs de l'expérimentation espèrent va davantage se préciser avec la nouvelle proposition de loi qui prévoit la suite du projet TZCLD, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le mardi 3 juin.

Cette proposition de loi prévoit notamment de pérenniser la démarche sur les territoires actuellement expérimentaux et de rendre possible l'habilitation de nouveaux territoires sans plafond à partir de juillet 2026. Elle propose aussi plusieurs évolutions concernant les conditions expérimentales actuelles, notamment une coopération renforcée entre tous les acteurs du droit à l'emploi au niveau local et une articulation du comité local pour l'emploi TZCLD avec les différents espaces de pilotage et de gouvernance des politiques publiques de l'emploi mises en place suite à l'adoption de la [loi Plein emploi](#) en décembre 2023.

Selon les acteurs de l'expérimentation sur le territoire du Pays d'Apt, le développement de l'EBE est plus limité à cause des réglementations auxquelles elle est soumise, par rapport à l'insertion par l'activité économique (IAE), ou encore l'entreprise adaptée (EA). Qu'est-ce qui va ressortir de la 3e loi ? Telle est l'interrogation qui plane sur Zou Vaï et sur l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt.

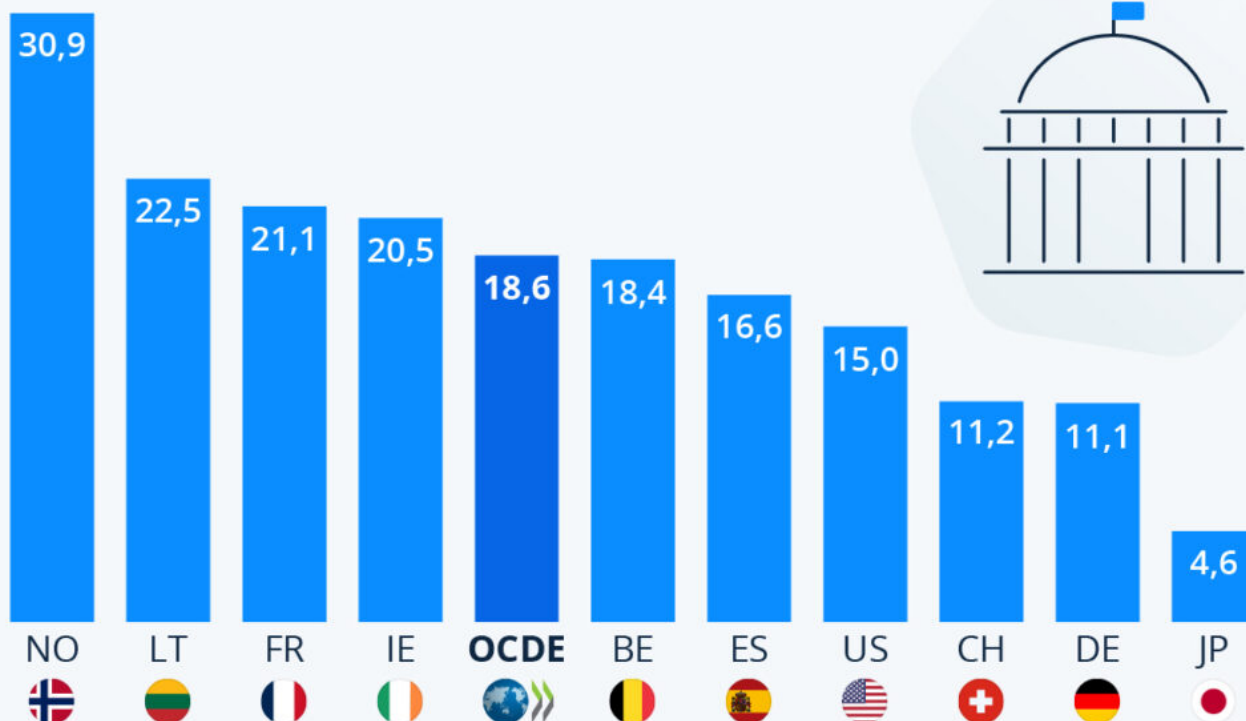
Pour découvrir la proposition de loi dans son intégralité, [cliquez ici](#).

Un Français sur cinq travaille dans la fonction publique

Ecrit par le 6 avril 2026

Un Français sur cinq travaille dans la fonction publique

Part de fonctionnaires dans la population active dans une sélection de pays de l'OCDE en 2021 (en %)



Source : OCDE



statista

L'exécutif s'attaque à la fonction publique. Dans une interview publiée dans le journal Le Parisien mardi 9 avril, le ministre de la Transformation et de la Fonction publique Stanislas Guerini a annoncé vouloir « lever le tabou du licenciement dans la fonction publique », remettant ainsi en question le principe d'« emploi à vie » qui caractérisait jusqu'ici le statut particulier des fonctionnaires en France. Si le licenciement existe déjà dans la fonction publique (pour trois motifs : l'inaptitude physique, la faute

Ecrit par le 6 avril 2026

disciplinaire et l'insuffisance professionnelle), il est très peu appliqué : en 2022, seulement 235 fonctionnaires ont été licenciés en France.

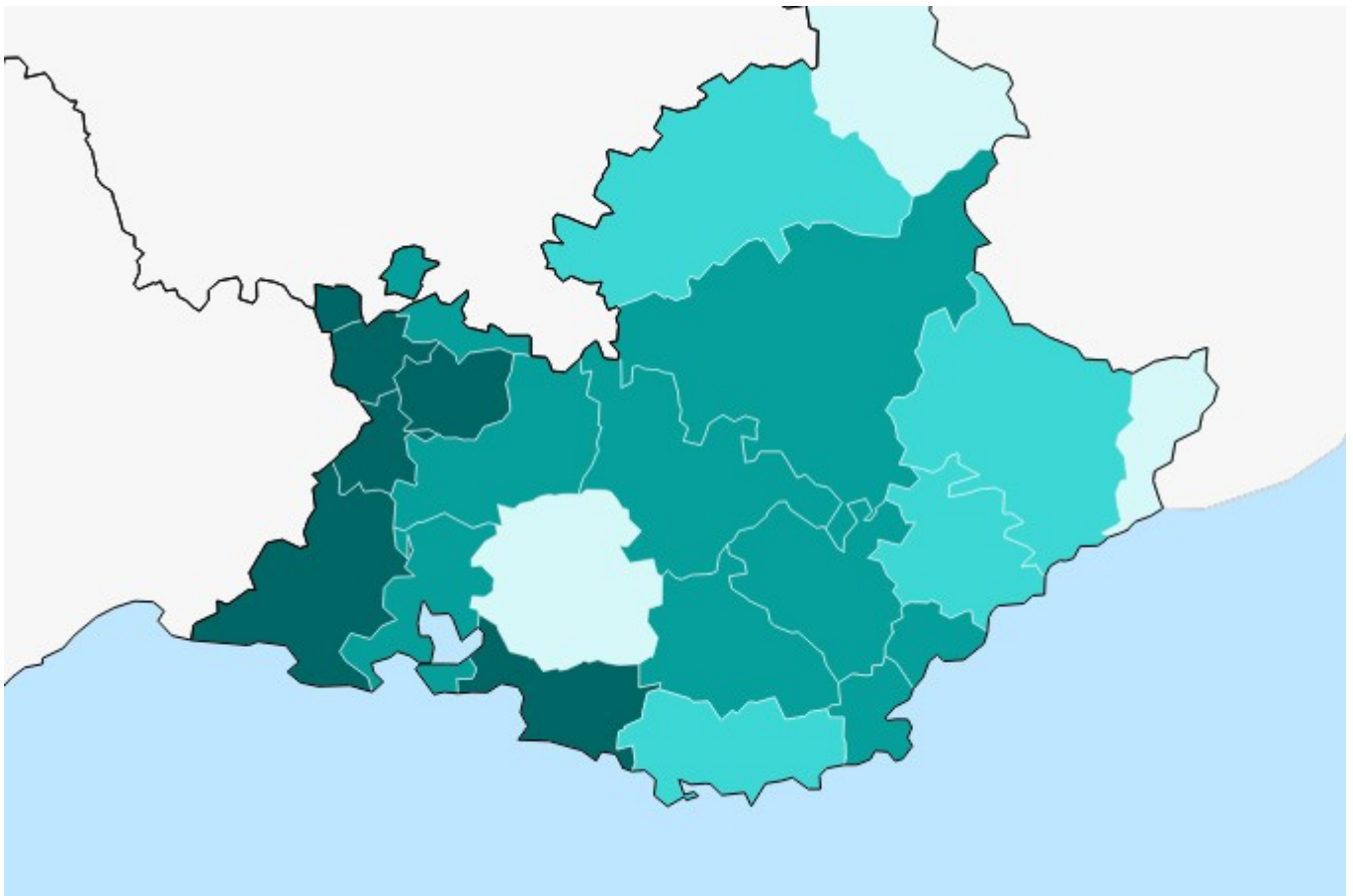
L'annonce de Stanislas Guerini est intervenue à la sortie d'une réunion organisée le même jour avec les syndicats en vue d'un projet de réforme, prévu pour l'automne. Parmi les pistes étudiées figurent également la remise en cause des catégories historiques de la fonction publique (A, B et C), ainsi qu'une possible rémunération au mérite des agents. Sans surprise, le ministre s'est attiré les foudres des syndicats pour ses paroles, et pour un projet de loi qu'ils jugent « injuste », qui risque d'« accroître la division entre les agents publics ».

Comme le montre notre infographie, basée sur un [rapport](#) de l'OCDE, la France compte légèrement plus de fonctionnaires que la moyenne des pays de l'organisation : 21,1 % de la population active en France travaille en effet dans la fonction publique, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 18,6 %. C'est dans les pays d'Europe du nord qu'on trouve la plus grande part de fonctionnaires : ils sont 30,9 % en Norvège, 29,3 % en Suède, 28 % au Danemark, et 24,5 % en Finlande. À l'inverse, l'Allemagne et le Japon avaient des secteurs publics relativement peu importants : l'Allemagne ne comptait que 11,1 % de fonctionnaires dans sa population active, et le Japon seulement 4,6 %.

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

Ecrit par le 6 avril 2026

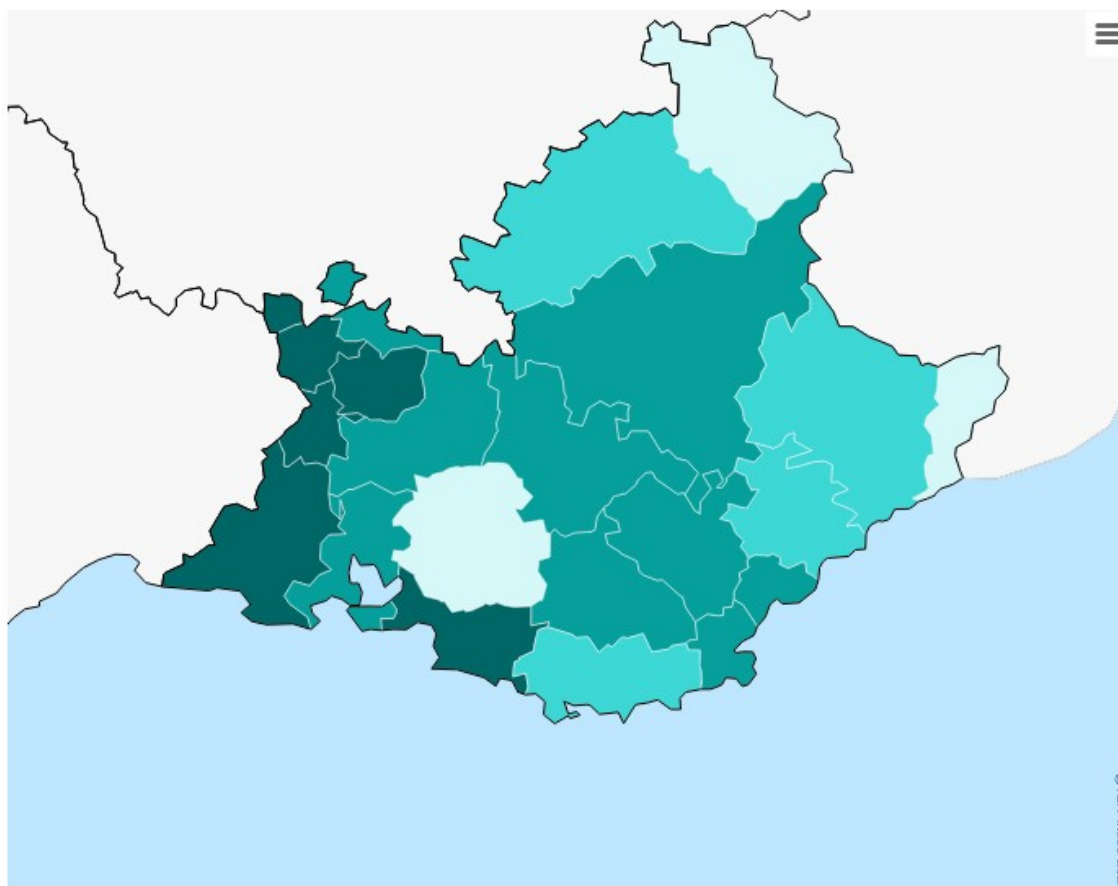


Alors que près **de 30 000 emplois sont à pouvoir dans le Vaucluse**, trois zones d'emploi vaclusiennes affichent les pires taux de chômage de la région. Avignon, Bollène et Carpentras constitue ainsi le podium des mauvais élèves de l'emploi en Région Sud. Toujours selon le bilan économique 2024 que vient de dévoiler [l'Insee Paca](#), les autres zones d'emploi du département ne font guère mieux puisque 5 territoires vaclusiens apparaissent dans le top 10 des zones d'emploi ayant le plus fort taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le taux de chômage a baissé dans tous les départements de la Région Sud. C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,2% et 6,8% au dernier trimestre 2024) que ce taux est le plus faible. A l'inverse, le Vaucluse affiche toujours le niveau régional le plus élevé avec 9,5%.

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

Ecrit par le 6 avril 2026



Taux de chômage (en %)

- 8,4 ou plus
- De 7,0 à moins de 8,4
- De 5,8 à moins de 7,0
- Moins de 5,8

Source : Insee-Paca

Dans le détail des territoires, trois zones d'emploi du département monopolisent le podium des mauvais élèves de l'emploi (voir tableau ci-dessous). En premier, la partie Paca du secteur d'Avignon (10,5%), devant Bollène (9,8%) et Carpentras (9,4%). Derrière ce 'triplé' dont on se serait bien passé Orange (9,4%) et Cavaillon (8,3%) apparaissent aussi dans le top 10. Seul Valréas se trouve dans la seconde moitié de ce classement des cancre de l'emploi.

Ecrit par le 6 avril 2026

Zone d'emploi	Taux de chômage
Avignon - partie Paca	10,5%
Bollène-Pierrelatte - partie Paca	9,8%
Carpentras	9,4%
Marseille	9,3%
Arles - partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,9%
Orange	8,9%
Fréjus	8,4%
Brignoles	8,3%
Cavaillon	8,3%
Martigues-Salon	8,3%
Draguignan	8,2%
Digne-les-Bains	7,9%
Manosque	7,9%
Valréas - partie Paca	7,8%
Sainte-Maxime	7,7%
Cannes	7%
Nice	6,7%
Gap	6,3%
Toulon	6,1%
Aix-en-Provence	5,8%
Menton	5,5%
Briançon	4,9%

Source : Insee Paca-Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

213 000 emplois en Vaucluse

Si le nombre d'emplois a augmenté de 0,4% en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2023 et 2024, il est resté stable en Vaucluse. Fin 2024, notre département totalisait 213 000 emplois sur les 2,02 millions que compte l'ensemble de la région. Cependant, sur 1 an ce chiffre a variablement évolué selon les secteurs (voir tableau ci-dessous) . Ainsi, sur cette période le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert dans le département (-4,2%), devant celui de l'agriculture (-3,4%).

Zonage	Emplois au 31/12/2024 (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)						Tertiaire non marchand	Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim			
Alpes-de-Haute-Provence	57,6	-9,5	0,9	-1,1	-1,6	-3,4	0,8	-0,7	
Hautes-Alpes	52,5	6,4	2,0	-1,1	2,4	11,7	1,5	1,9	
Alpes-Maritimes	437,8	-2,7	0,7	-2,4	0,4	-6,9	0,7	0,4	
Bouches-du-Rhône	891,8	0,9	1,3	-1,7	0,8	0,9	0,7	0,7	
Var	373,5	0,6	2,6	-2,9	-0,6	-16,3	0,7	0,0	
Vaucluse	213,0	-3,4	1,3	-4,2	0,6	7,5	0,0	0,0	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 026,3	-1,2	1,4	-2,3	0,4	-2,2	0,6	0,4	

Ecrit par le 6 avril 2026

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

A l'inverse, [le secteur de l'industrie affiche une tendance positive](#) (1,3% d'emplois supplémentaires en 1 an). Derrière, celui du tertiaire marchand présente aussi un bilan positif (+0,6% dont +7,5% pour l'intérim) alors le secteur du tertiaire non marchand est à l'équilibre.

[Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir](#)

L'économie régionale a ralenti en 2024

« En 2024, l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur évolue dans un contexte national de ralentissement généralisé, et en suit les tendances même si elle résiste mieux, expliquent Corinne Roche et [Léa Tholozan](#) de l'Insee-Paca dans leur dernière analyse intitulée [Bilan économique 2024 : un dynamisme en perte de vitesse](#). La croissance de l'activité économique régionale est de plus en plus faible, l'emploi suit la même trajectoire, les dépôts de bilan d'entreprises continuent d'augmenter et l'encours de crédits bancaires baisse pour la première fois depuis quinze ans. Toutefois, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse, le taux de chômage est au plus bas et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont moins nombreux. Au niveau sectoriel, le bilan est contrasté. L'industrie poursuit sa progression et retrouve son niveau d'emploi d'il y a vingt ans. Le secteur tertiaire est porté par le tourisme qui continue de bénéficier d'une fréquentation en hausse, à rebours de la tendance nationale. À l'inverse, la construction traverse une crise persistante. Le marché du logement neuf souffre, les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas, mais des signes d'amélioration apparaissent en fin d'année. Dans l'agriculture, des conditions météorologiques défavorables ont affecté la production et les prix, notamment des fruits et légumes d'été. »

L.G.

RSA : Coup de frein du nombre d'allocataires en Vaucluse

Sur un an, le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recule à nouveau, mais moins fortement que lors des quatre années précédentes (-3% entre décembre 2023 et décembre 2024). À l'inverse, il repart à la hausse en France métropolitaine (+1%).

Fin décembre 2024, 137 000 foyers sont ainsi allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge au sein de ces foyers, ce sont 275 600 personnes qui bénéficient du RSA.

Le repli s'observe dans presque tous les départements de la région, plus particulièrement en Vaucluse (-14%), dans les Hautes-Alpes (-7%) et dans les Alpes-Maritimes (-6%). La baisse est proche de la moyenne régionale dans le Var. Les effectifs sont en revanche quasi stables dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.

De son côté, le nombre de foyers allocataires de la Prime d'activité (PA) repart très légèrement à la hausse (+0,1%, après -1,5% en 2023) et atteint 379 200 foyers en fin d'année 2024, soit

Ecrit par le 6 avril 2026

718 600 personnes couvertes par le dispositif. En dehors d'une baisse en 2023, le nombre d'allocataires de cette prime destinée aux travailleurs aux ressources modestes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France métropolitaine, la hausse est nettement plus marquée (+1,8% fin 2024, après -2,3% en 2023).

Dans les départements du Var et de Vaucluse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité augmente sur un an (respectivement de 2,3% et 1,5%). La hausse est faible dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%) et les effectifs sont stables dans les Hautes-Alpes. En revanche, le nombre de foyers allocataires recule dans les Alpes-Maritimes (-3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%).

50 postes à pourvoir au village des marques de Miramas



Plus de 25 marques du centre vont proposer de nombreux emplois parmi lesquels conseillers de vente, employés de restauration, stockistes ou bien encore, responsables de boutiques.

Dans la perspective de la période estivale et des soldes d'été, [McArthurGlen Provence](#), le village de marques situé à Miramas, organise sur sa place centrale, un job dating mercredi 14 mai de 15h à 17h.

Ecrit par le 6 avril 2026

Plus de 25 marques du Centre, regroupées par univers, ont déjà annoncé leur présence. Elles proposeront une cinquantaine d'emplois en CDD et CDI (hors stage), sur une grande diversité de postes, parmi lesquels conseillers de vente, employés de restauration, stockistes ou encore, responsables de boutiques.

Les candidats sont invités à se présenter directement sur site, munis de leur curriculum vitae, et à se rendre à l'espace job dating, où, après avoir scanné un QR Code, ils pourront s'orienter vers les marques et les postes proposés.

Par ailleurs, les postulants peuvent déjà consulter toutes les opportunités actuelles en se rendant sur le site du groupe : [Offres d'Emploi | McArthurGlen Provence](#)

Cette opération de recrutement est organisée en collaboration avec France Travail, la ville de Miramas, la mission locale Ouest-Provence, Cap emploi 13, Réussir Provence et le Département des Bouches-du-Rhône.

L.G.



Crédit : Echo du mardi-Devisocom-Adobe stock

Écrit par le 6 avril 2026

Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir



Près de 30 000 emplois seraient proposés par les entreprises de Vaucluse à ses habitants actifs selon l'enquête en besoin de main d'œuvre -BMO- menée par [France Travail](#) au 31 décembre 2024. Plus précisément 29 350 emplois à venir dans le secteur des services -à hauteur de 54%-, l'agriculture et les industries alimentaires à 27% et le commerce à hauteur de 11%. Egalement, un projet d'embauche sur deux est lié à une activité saisonnière, soit 14 780 propositions.

«Pour la 2^e année consécutive, France Travail Vaucluse constate une diminution des intentions d'embauche des employeurs, relève Aude Fredenucci, directrice de France Travail Vaucluse. Les projets de recrutement reculent de 14% sur un an. Au total, 29 350 emplois potentiels ont été recensés, ce qui représente une baisse de 4 700 projets de recrutement par rapport à l'année précédente. Cette tendance départementale reflète celle observée à l'échelle régionale. Enfin, près de 2 intentions de recrutement sur 3 -64%- émanent d'entreprises accueillant moins de 20 salariés et près de 12 450 propositions

Ecrit par le 6 avril 2026

d'emplois -sur les presque 30 000- sont jugées difficiles.»

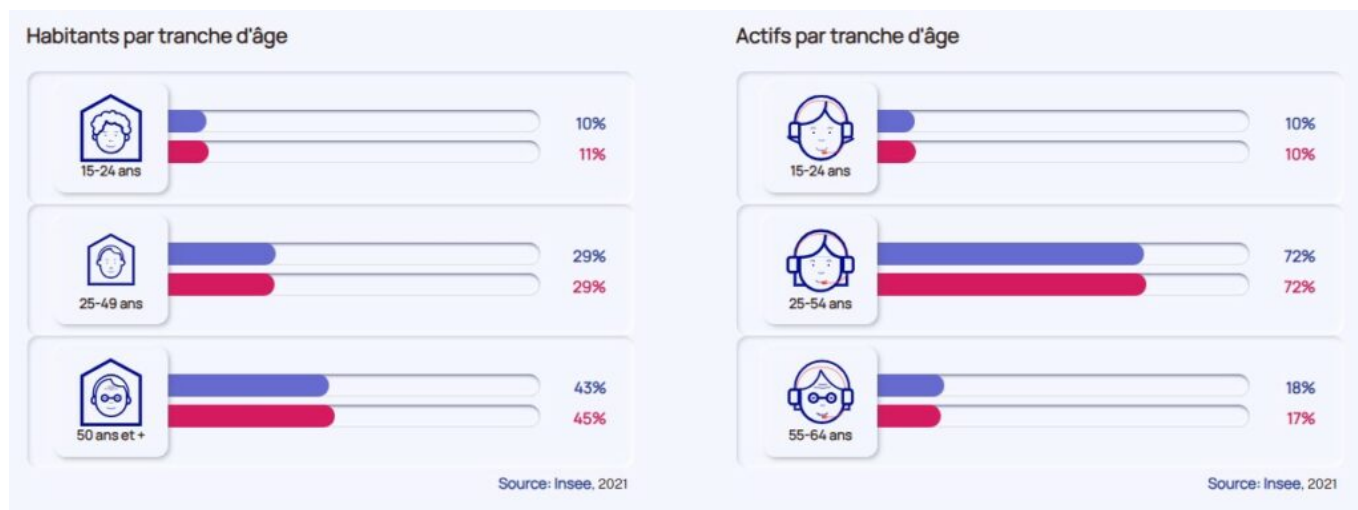


Les métiers les plus recherchés

Les métiers les plus recherchés, en emplois saisonniers, sont serveurs de cafés, restaurants, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration, agents d'entretiens de locaux, employés de l'hôtellerie et cuisiniers.

L'agriculture et l'industrie alimentaire

L'agriculture et l'industrie alimentaire se placent en 2^e recruteur avec 27% des intentions d'embauche, soit 7 870 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers, horticulteurs et ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires.



Le commerce

Le commerce est le 3^e recruteur potentiel avec 3 210 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont ceux des employés de libre-service, des manutentionnaires, déménageurs peu qualifiés, des caissiers, des magasiniers, préparateurs de commandes peu qualifiés et des ouvriers mécaniciens de véhicules.

Ecrit par le 6 avril 2026

La construction

La construction appellerait 1 400 projets de recrutement dont 65% sont jugés difficiles à trouver comme les maçons qualifiés, les ouvriers (qualifiés ou non) de l'extraction, des travaux publics, les ouvriers en électricité du bâtiment et les conducteurs de travaux, ainsi que des chefs de chantier non-cadres.



Les métiers en tension et les plus difficiles à recruter

Les 10 métiers les plus recherchés sont aussi les plus difficiles à recruter comme les viticulteurs et arboriculteurs, les agriculteurs, les maraîchers et horticulteurs, les serveurs de cafés restaurants, les aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration et de l'hôtellerie, les agents d'entretien de locaux, les employés de l'hôtellerie, les cuisiniers, les employés de libre-service, les aides-soignants, les aides et auxiliaires de vie, et les artistes de musique, danse et spectacles.

Les freins

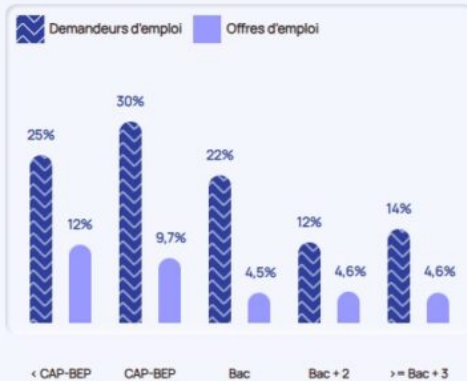
Les employeurs évoquent la pénurie de candidats, le manque d'expérience, de diplôme ou de motivation, des problèmes de mobilité dans un département très rural, ainsi que des problèmes pour se loger. Les candidats répliquent par de faibles rémunérations, des conditions de travail difficiles, des avantages sociaux réduits au minimum, le manque de sens du travail.

Ecrit par le 6 avril 2026

Adéquation des profils entre les demandeurs d'emploi (A, B et C) et les offres diffusées par les recruteurs ?

VAUCLUSE

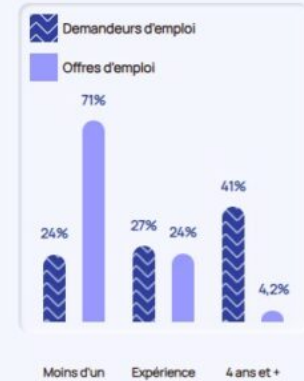
Par niveau de diplôme



Par niveau de qualification



Par niveau d'expérience dans le métier recherché



En savoir plus

France travail Vaucluse gère environ 100 000 offres d'emplois par an dont 44 000 en contrat à durée indéterminée et 2 000 personnes formées. Près de 500 personnels constituent sa force de travail. L'agence la plus importante est celle de Joly-Jean avec 110 salariés. Au 31 décembre 2024 le Vaucluse accueillait 60 500 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues pour un taux de chômage de 9,7%, le plus élevé de la région Sud Paca qui est de 7,9%. En ajoutant les allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), le plus souvent déjà inscrits avant le 1^{er} janvier 2025 -Depuis cette date les allocataires doivent effectuer 15h d'activités hebdomadaires visant à la reprise d'emploi-le nombre de personnes en recherche d'emploi serait de 65 000. Aude Fredenucci, la directrice de France Travail Vaucluse prévoit «une petite remontée du chômage en 2025 et une baisse en 2026 due aux départs à la retraite.»

Comprendre les catégories de personnes en recherche d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ; Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ; Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ; Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ; Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Les chiffres

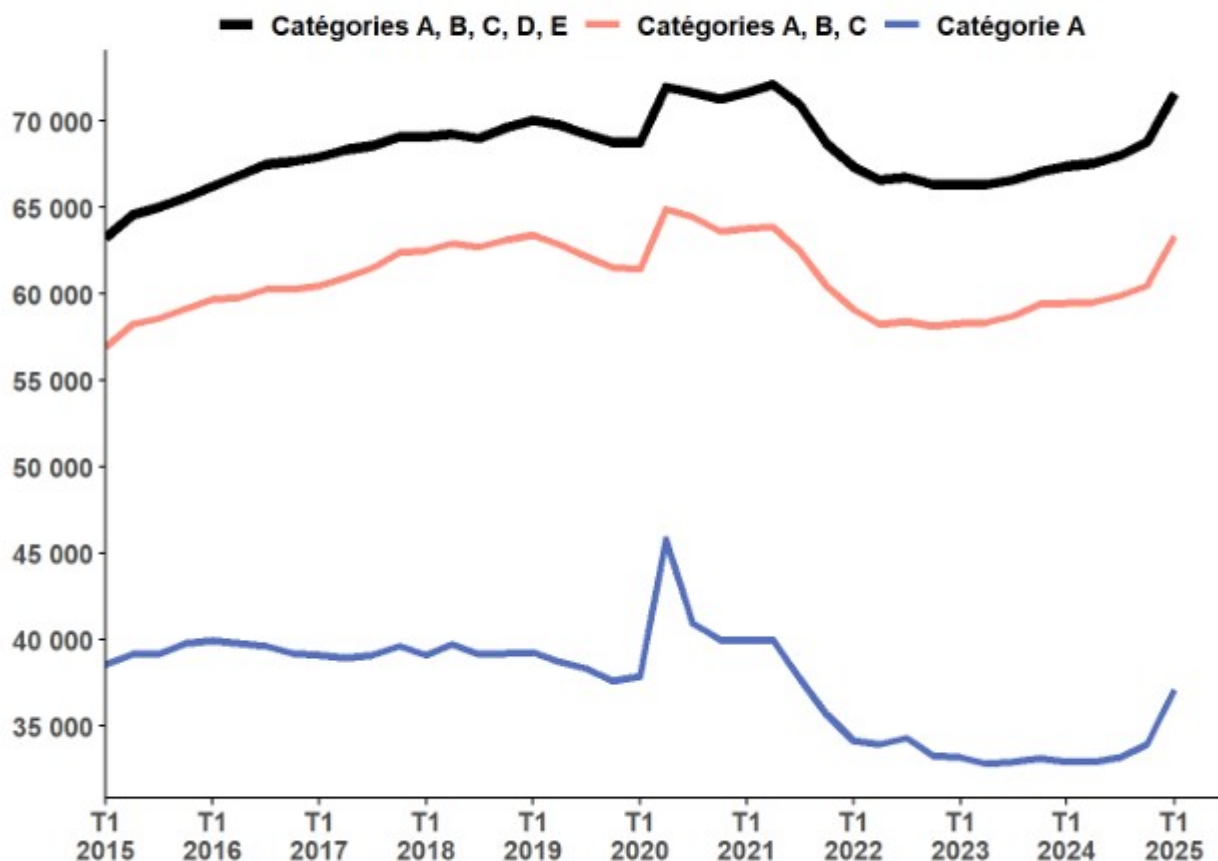
En moyenne au [1^{er} trimestre 2025](#), le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 63 350. Parmi eux, 37 130 sont sans emploi (catégorie A) et 26 220 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Ecrit par le 6 avril 2026

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Vaucluse

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Copyright France Travail

Une enquête menée depuis 23 ans

L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) mesure les intentions de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de poste ou de remplacements. Elle est réalisée avec le concours du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie ([Crédoc](#), Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) depuis 2002. L'enquête BMO 2025 a été réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.

Ecrit par le 6 avril 2026

Méthodologie

L'édition 2025 a été réalisée entre octobre et décembre 2024. 18 140 établissements ont été contactés pour le département de Vaucluse. Le champ de l'enquête comprend les établissements : relevant de l'Assurance chômage, de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, du secteur agricole, du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères...) ni certains établissements publics (Banque de France...). L'enquête BMO 2025 est réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.

